

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 15

L'an deux mil seize

Le 25 mars à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 14 mars 2016

PRESENTS : MMES BOULAI – COUTEAU – MOUNIER -
PÉNIGAUD

MM. BARRAL – BOISSIER DESCOMBES – BOIVENT –
CABROLIÉ – DESCLIDES – SAVIN – SUTRE

EXCUSES : MME GAILHOUSTET

MM BOIREAU – ESTIENNE – FAURE

POUVOIRS :

MME GAILHOUSTET a donné pouvoir à M SAVIN

M BOIREAU a donné pouvoir à M BOIVENT

M ESTIENNE a donné pouvoir à M BARRAL

M FAURE a donné pouvoir à M BOISSIER DESCOMBES

MME PÉNIGAUD a été nommée secrétaire.

2016-03-05 D :

Objet : Amortissement pour le remplacement lanterne Place Mairie

Monsieur le Maire rappelle que la commune a décidé du remplacement des lanternes sur la Place de la Mairie

Monsieur le Maire expose qu'il convient d'amortir la valeur « inventaire » de cet investissement soit 1 497,29 € à partir de 2017.

Monsieur le Maire précise que la durée d'amortissement peut être fixée de 1 à 5 ans par la collectivité et que les autres travaux du SDEG ont été précédemment amortis sur 5 ans.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, donne mandat à Monsieur le Maire pour mettre en place un amortissement sur 5 ans soit 299,46 € par an à compter de 2017.

Fait à Jauldes, le 29 mars 2016

Le Maire

Eric SAVIN

